



RÉGION
NORMANDIE

MFR

CULTIVONS LES RÉUSSITES

MFR Mortagne Services



Suivre les actualités
de la MFR



Pour plus
d'informations



MFR/CFA Mortagne Services - 9 avenue de la Gare - 61400 MORTAGNE AU PERCHE



02 33 25 08 76



02 33 25 48 22



mfr.mortagne.services@mfr.asso.fr

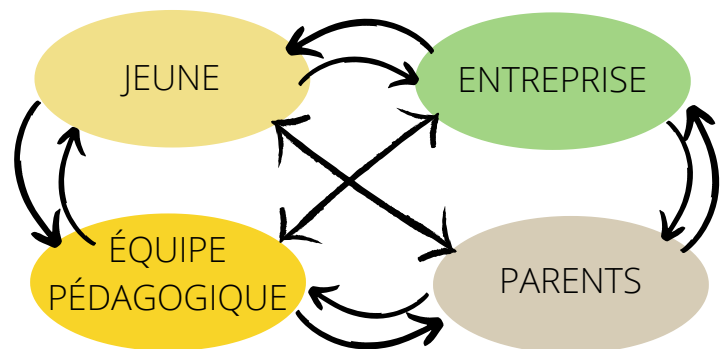
Qu'est ce qu'une maison familiale rurale ?

Les maisons familiales rurales sont des associations de loi 1901 qui se caractérisent par leur approche éducative spécifique et leur pédagogie qui associent la formation générale et la formation professionnelle en étroite relation avec les réalités du terrain, l'accueil en internat, le suivi personnalisé des élèves, l'émergence du projet de chacun ...

Les parents et les maîtres de stage sont membres du conseil d'administration et décident des directions à prendre pour l'association. Votre rôle est donc essentiel.

L'implication de la famille

Les parents et l'équipe pédagogique sont complémentaires. Les relations entre la famille, le jeune, le maître de stage ou d'apprentissage et la MFR sont indispensables dans la réussite de la formation de l'apprenant.



Afin d'assurer le suivi de la formation à l'école et en entreprise, chaque jeune dispose d'un carnet de liaison qu'il remplit à chaque fin de période à la MFR et à chaque fin de période en entreprise. A son retour à la MFR, ce carnet doit être apporté par le jeune le lundi matin signé et annoté par la famille et le maître de stage ou d'apprentissage.

Au début de l'année scolaire, les familles, les jeunes et les professionnels ont reçu des codes d'accès à lent. La plateforme permet d'avoir accès au planning de la semaine, aux travaux d'alternance à réaliser, aux contenus des cours de la semaine, aux résultats scolaires, ...

Pour favoriser l'accompagnement du jeune et mettre en œuvre toutes les conditions de réussite, la famille est invitée à :

- assister à l'Assemblée Générale de la MFR/CFA
- échanger régulièrement avec le maître de stage ou d'apprentissage
- venir aux différentes réunions de parents
- suivre et remplir pour chaque alternance le carnet de liaison
- vérifier que les travaux d'alternances ont bien été réalisés
- candidater pour entrer au conseil d'administration de la Maison familiale

MFR Mortagne Services

Conseil d'Administration
Présidé par René GUESDON

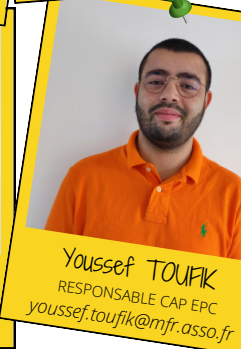
LA DIRECTION



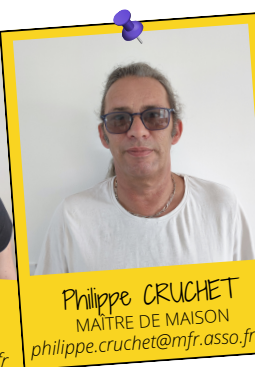
SECRETARIAT



LES MONITEURS



ENTRETIEN



RESTAURATION

INTERNAT

Taux de réussite et abandons

Abandons		
classe	nombre d'abandons	cause(s)
3 eme	1	personelles
seconde sapat	3	réorientation
premiere sapat	1	arrêt de scolarité
term sapat	1	déménagement
seconde tcva	2	réorientation
première tcva	1	arrêt de scolarité
CAP	0	-

Dipôme	2022			2021			2020		
	inscrits	présentés	taux de réussite	inscrits	présentés	taux de réussite	inscrits	présentés	taux de réussite
CFG	34	29	100%	22	22	100%	17	17	100%
DNB	36	35	82%	23		24	27	27	88,80%
BAC PRO SAPAT	18	18	88%	23	23	100%	22	22	100%
BAC PRO TCVA				4	4	75%	8	8	87,50%
VAE							1	1	100%

Horaires

Horaires des élèves:

L'arrivée des élèves le lundi matin se fait à 9h30 et le départ le vendredi soir est à partir de 16h05.

Le reste de la semaine, les élèves ont cours de 8h30 à 17h45.

Les pauses sont :

- de 10h30 à 10h50
- de 12h20 à 13h20
- de 15h20 à 15h35



Horaires d'ouverture du secrétariat:

- du lundi au jeudi : 09h00 - 12h30 et 13h30 - 18h00
- le vendredi : 09h00 - 12h30 et 13h30 - 17h00

Pour les urgences en dehors de ces horaires, veuillez contacter le 06 08 88 32 68

Le secrétariat sera fermé durant les périodes suivantes :

- du 31 octobre au 4 novembre
- du 19 décembre au 30 décembre
- du 13 au 17 février
- du 17 au 28 avril
- du 21 juillet au 21 aout

Conditions financières pour les jeunes en formation initiale apprentissage et scolaire:

Pour les apprentis

MODALITES DE PAIEMENT :

Les frais restants à charge (une fois l'aide de l'OPCO déduite) de restauration et d'hébergement sont à verser en juin 2022

Coût du repas pour un (e) apprenti(e) :

matin : 2,50 euros midi : 6,14 euros soir : 6,14 euros

Coût de l'hébergement : 10 euros par nuit

Montant maximal pris en charge par l'OPCO :

3 euros/repas et 6euros/nuit et petit déjeuner

Exemples à titre informatif et sous réserve de modifications :

Pour un interne sur une semaine à 5 jours à la MFR/CFA avec prise en charge maximale OPCO :

coût total MFR/CFA : 105,26 euros

Prise en charge OPCO : 51 euros

Reste à charge pour les familles : 54,26 euros/semaine

Pour un demi-pensionnaire sur une semaine à 5 jours à la MFR/CFA avec prise en charge maximale OPCO :

coût total MFR/CFA :

30,70 euros

Prise en charge OPCO : 15 euros

Reste à charge pour les familles : 15,70 euros/semaine

Pour les scolaires

	Adhésion Association	Arrhes d'inscription	Frais photocopies	FRAIS de SCOLARITE		MONTANT ANNUEL TOTAL SANS VOYAGE D'ETUDE ET SORTIES POUR LES INTERNES	
				Forfait incluant - Hébergement et Restauration - Documents pédagogiques - Visites d'études - Assurance « accident du travail »		INTERNAT	DEMI-PENSION
				INTERNAT	DEMI-PENSION		
4 ^{ème} /3 ^{ème} /2 ^{nde}	40 €	50 €	45 €	1800 €	1370 €	1935€*	1505 €*
1 ^{ère} Bac professionnel	40 €	50 €	45 €	1900 €	1430 €	2035€*	1565 €*
Bac Professionnel (2 ^{nde} -1 ^{ère} -Terminale)	40 €	50 €	45 €	2000 €	1440 €	2135 €*	1575€*

DEMANDE DE BOURSES NATIONALES DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE :

La demande est à faire auprès du secrétariat de la MFR avant le 15 juillet 2022.

RESILIATION

L'inscription peut être résiliée par lettre recommandée :

a) A partir du jour de la rentrée de l'année scolaire : tout mois commencé est dû en totalité, même en l'absence de l'élève aux cours.

b) En cas de renvoi de l'élève par l'établissement, les sommes correspondantes aux prestations non servies seront remboursées ou non facturées.

Voyage

Afin de financer un possible voyage à l'étranger, nous proposons une cotisation supplémentaire de 10€/mois tout au long de la scolarité de l'élève.